
Déclaration d'engagement

**pour le renouvellement urbain des quartiers d'intérêts national et régional de la
Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre**

Entre :

La Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, porteur de projet, représentée
par son Président, Benjamin Saint-Huile,

Et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), représentée par son Directeur
Général, Nicolas Grivel.

En présence de :

L'Etat, représenté par le Préfet Délégué pour l'Égalité des Chances, Daniel Barnier,

Action Logement, représenté par le Président du Comité Régional, Frédéric Roussel,

Le Conseil Régional des Hauts-de-France, représenté par sa Conseillère Régionale, Corinne
Deroo,

Le Conseil Départemental du Nord, représenté par son Vice-président, Max-André Pick,

La Ville de Maubeuge, représentée par son Maire, Arnaud Decagny,

La Ville de Louvroil, représentée par son Maire, Giuseppe Ascone,

La Ville de Jeumont, représenté par son Adjoint au Maire, Thomas Piette,

Le bailleur PROMOCIL, représenté par son Président, Yves Duretz,

Le bailleur Partenord Habitat, représenté par son Président, Max-André Pick,

Le bailleur Habitat du Nord, représenté par son Président du directoire, Jean-François
Devillers,

Et le bailleur Société Immobilière du Grand Hainaut, représenté par son Président du
directoire, Pierre Tonneau.

Les projets de renouvellement urbain d'intérêt national de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre ont été examinés le 22 Mai 2019 par les membres du Comité d'engagement de l'Anru sur la base du dossier transmis par le porteur de projet le 24 Avril 2019 et de la présentation faite en séance.

Les quartiers concernés sont :

- QP n° 059016 – Pont de Pierre à Maubeuge ;
- QP n° 059017 – Provinces Françaises à Maubeuge ;
- QP n° 059019 – Quartier intercommunal Sous-le-Bois Montplaisir Rue d'Hautmont à Maubeuge, Hautmont, Louvroil, Neuf-Mesnil.

Le projet urbain et la programmation opérationnelle proposés pour ces quartiers ont reçu un avis favorable. Les opérations validées par le comité d'engagement peuvent démarrer ; les dépenses seront prises en compte à la date du 22 mai 2019, date du comité d'engagement.

La convention pluriannuelle de renouvellement urbain sera préparée en intégrant les remarques des avis des comités d'engagement cités précédemment.

Sur ces bases, les concours financiers maximum mobilisables pour ces projets ambitieux s'élèvent à :

- « Provinces Françaises » : montant total maximum de concours financiers de l'ANRU de 38,7M€, dont 28,3M€ en subventions et 10,3M€ en prêts bonifiés pour un investissement total de 113,9M€ ;
- « Sous le Bois » : montant total maximum de concours financiers de l'ANRU de 27,2M€, dont 26,9M€ en subventions et 342K€ en prêts bonifiés pour un investissement total de 51,8M€ ;
- « Pont de Pierre » : un montant total maximum de concours financiers de l'ANRU de 36,3M€, dont 25,3M€ en subventions et 11M€ en prêts bonifiés pour un investissement total de 81,7M€.

Concernant l'examen et la validation des projets d'intérêt régional :

- Le projet d'intérêt régional « Centre - Lambreçon » à Jeumont a été examiné par le comité d'engagement national du 25 juin 2019. Les concours financiers maximum mobilisables pour ce projet d'intérêt régional s'élèvent à 11M€ de subventions pour un investissement total de 35,9M€.
- Le projet d'intérêt régional « Prés du Paradis – Louvroil » de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre a été examiné par le comité d'engagement local du Nord du 1er juillet 2019.

Pour les projets d'intérêt national, l'ensemble représente un total de 283,3M€ d'investissement et un accompagnement de l'Anru de 113,3M€ pour un programme urbain visant à :

- la démolition de 878 logements locatifs sociaux reconstitués à hauteur de 540 logements (Quartiers d'Intérêt National et Régional confondus) dans une démarche de rééquilibrage à l'échelle de l'agglomération,
- la démolition de 130 logements d'habitat ancien dégradé,
- la réhabilitation de 512 logements locatifs sociaux,
- la production d'une offre en diversification résidentielle estimée à plus de l'ordre de 140 logements dans le temps du NPNRU.

Ces montants constituent des montants plafonds et seront ajustés en fonction des derniers échanges en cours et en conformité avec les règles de financement de l'Anru.

Ces projets sont financés en partenariat, notamment, avec la Région Hauts-de-France, pour une participation qui s'élève à 13,9M€ (incluant le protocole de préfiguration), les organismes de logement social ainsi que l'ensemble des partenaires de l'ANRU (la Caisse des Dépôts et l'Anah). Action Logement soutient les projets en financement au travers des concours financiers de l'ANRU et accompagne le développement de la mixité dans les quartiers.

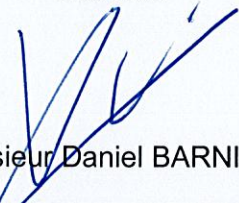
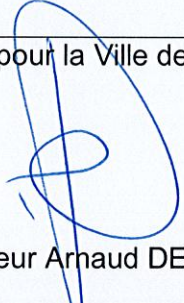
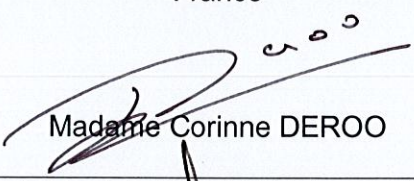
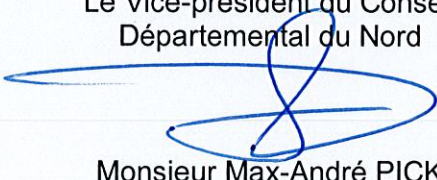
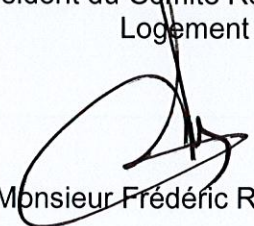
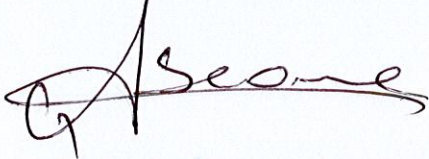
Les signataires de la présente déclaration s'engagent à finaliser la convention pluriannuelle de renouvellement urbain conformément aux recommandations du CE, dans le cadre du modèle type mis à disposition par l'Anru, et à la soumettre dans les meilleurs délais à la validation de l'ensemble des parties prenantes en vue de sa signature, afin de permettre l'engagement financier des projets de renouvellement urbain.

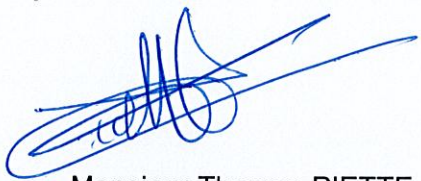
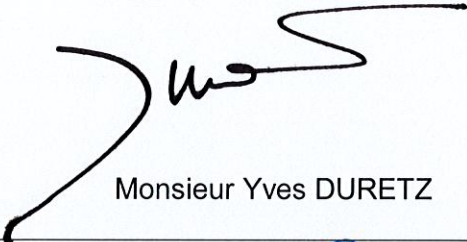
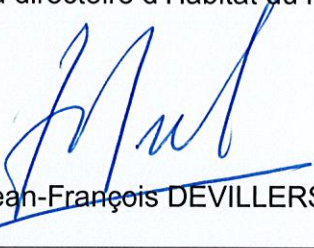
Fait à Maubeuge le 11 juillet 2019

En 13 exemplaires originaux

Le Directeur Général de l'ANRU  Monsieur Nicolas GRIVEL	Le Président de la CAMVS  Monsieur Benjamin SAINT-HUILE
---	---

En présence de

Le Préfet Délégué pour l'Egalité des Chances  Monsieur Daniel BARNIER	Le Maire pour la Ville de Maubeuge  Monsieur Arnaud DECAGNY
Pour le Président du Conseil régional des Hauts-de-France et par délégation La Conseillère Régionale des Hauts-de-France  Madame Corinne DEROO	Pour le Président du Conseil départemental du Nord et par délégation Le Vice-président du Conseil Départemental du Nord  Monsieur Max-André PICK
Le Président du Comité Régional d'Action Logement  Monsieur Frédéric ROUSSEL	Le Maire pour la Ville de Louvroil  Monsieur Giuseppe ASCONE

L'adjoint au Maire de la Ville de Jeumont  Monsieur Thomas PIETTE	Le Président de PROMOCIL  Monsieur Yves DURETZ
Le Président du directoire d'Habitat du Nord  Monsieur Jean-François DEVILLERS	Le Président de Partenord Habitat  Monsieur Max-André PICK
Le Président du directoire de la Société Immobilière du Grand Hainaut  Monsieur Pierre TONNEAU	